



Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 5 novembre 2019.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Le Conseil a résolu de présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur les demandes d'allocation suivantes :

La construction de quatre écoles primaires d'une capacité 4-12-0-2, soit 4 locaux de classes du préscolaire, 12 locaux de classe du primaire, 1 gymnase, 2 locaux de service de garde et tous les autres locaux de service requis pour une école de ce type, dont :

 - » Une pour le territoire desservant les villes de Contrecoeur, de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de Saint-Marc-sur-Richelieu;
 - » Deux pour le territoire desservant les villes de Belœil, de Saint-Mathieu-de-Belœil et de McMasterville;
 - » Une pour le territoire desservant les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Bruno-de-Montarville;

La construction d'une école primaire d'une capacité 6-18-0-3 pour le territoire desservant la ville de Boucherville;

La construction d'une école d'une capacité 8-24-0-3 à Otterburn Park en remplacement des deux bâtiments de l'école Notre-Dame;

L'ajout de 18 locaux modulaires sur le site de l'école secondaire De Mortagne à Boucherville permettant le déplacement ponctuel des élèves et du personnel afin de libérer des locaux dans l'école pour procéder à des travaux de réfection d'une valeur d'environ 44 millions au cours des dix prochaines années.

De plus, des informations sont transmises au ministère quant à l'augmentation de clientèle anticipée compte tenu des projets domiciliaires en cours et à venir pour l'ensemble du territoire.
- Les membres du Conseil ont autorisé l'ajout de deux postes temporaires de cadre au Service des ressources matérielles afin de superviser et de mener à terme tous les projets de construction, d'agrandissement et de rénovation des écoles. Ces ajouts sont financés à même les budgets de construction.
- Les membres du Conseil ont autorisé l'échange d'une parcelle de terrain de l'école secondaire le Carrefour avec un terrain de la ville de Varennes de même taille. Ils ont aussi autorisé la conclusion d'un acte de servitude en faveur de la Ville de Varennes, sur ce même terrain pour permettre l'aménagement d'une piste cyclable et d'un accès véhiculaire.
- Le Conseil a autorisé la tenue d'une consultation sur l'offre de services éducatifs en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2020-2021.

Le Comité de parents, le Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), le Comité consultatif de gestion et le Comité paritaire pour les élèves HDAA seront consultés à ce sujet au cours des mois de novembre et décembre.

Le Conseil recevra les commentaires formulés et adoptera la version finale de cette offre de services lors de sa séance ordinaire du mardi 4 février 2020.
- Le Conseil des commissaires a reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2019. Ces états financiers ont été audités par l'auditeur indépendant Brunet Roy Dubé, CPA, S.E.N.C.R.L. Ils seront disponibles sur le site Web de la CSP dans les prochains jours.
- Faisant suite à la recommandation favorable du Comité de répartition des ressources, les membres du Conseil ont adopté des modifications aux encadrements financiers 2019-2020.

Les encadrements financiers déterminent la façon dont sont allouées les diverses allocations et décrivent les modes de répartition des réinvestissements reçus du ministère.
- Les membres du Conseil ont autorisé la tenue d'une consultation sur le projet de *Politique sur la sécurité de l'information*, auprès du Comité consultatif de gestion.

Le Conseil recevra les commentaires formulés et adoptera la version finale de cette offre de services lors de sa séance ordinaire du mardi 3 décembre 2019.
- Conformément au *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes*, tous les membres du Conseil ont reçu un formulaire de dénonciation d'intérêts à remplir pour l'année scolaire 2019-2020.
- Les membres du Conseil ont adopté un Mémoire portant sur le projet de loi n° 40 - *Loi modifiant principalement la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires*.

Ce mémoire sera transmis à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques qui sont tenues du 4 au 13 novembre 2019.
- Les membres du Conseil ont établi le régime d'emprunts à long terme de la Commission scolaire pour 2019-2020, tel qu'approuvé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.